



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE PONT-DU-CHATEAU

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU
SAMEDI 9 DECEMBRE 2017 A 10 H
A LA MAIRIE

Présents : Lola BETENFELD-CONSTANT, Nicolas BION, Ronan CLENET, Ethan DAUPHANT, Sébastien DAVIET, Aurore DEPLAT, Lisa-Lou DORISSE, Yanis EL MADJOUBI, Lilou FERLUT, Emma FOURNIER, Noah FOURNIER, Ombeline GREPPI, Arthur HEINIS, Maxime JOAL, Tia KENKHAM-BARLERIN, Raphaël MARAIS, Iseult MARJOUX, Enzo MARTIN, Cyril MIKOLAJCZAK, Owen MOREIRA, Chloé MOSNIER, Safya NINIS, Loane PERNET, Claire PEYNET, Raphaël PEYNET, Enzo VIDAL, Aïna WLAZINSKI.

Marie GAMOT et Virginie COMBRE, animatrices du CME ; Marianne GOUFFAULT, coordinatrice du CME.

Excusés : Axel BOUTEIX-BELLOEIL, Noémie CARDOSO, Arthur DALLE, Sofiane VIZET, Catherine HERRAIZ, adjointe au maire, chargée de la Jeunesse et des Sports.

Absents : Alexis BONNABRY, Evan RIBEYRO.

Ouverture de la séance à 10 h 05.

Ronan rappelle l'ordre de jour :

- 1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre.
- 2 – Information concernant le règlement intérieur.
- 3 – Retour sur le projet « Alimentation durable ».
- 4 – Bilan budgétaire de l'année 2017 et prévisionnel 2018.
- 5 – Définition du calendrier des réunions/manifestations pour l'année 2018.
- 6 – Questions diverses

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre.

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 26

Deux conseillers sont arrivés après l'approbation.

Marianne précise qu'à partir de maintenant les absences excusées seront annoncées en début de séance.

2/ Information concernant le règlement intérieur.

Marianne fait un rappel des règles établies en début de mandat et annonce qu'un des élus (nommé X), malgré et depuis l'entretien réalisé en juillet, a comptabilisé, à nouveau, 2 absences non excusées, ce qui, au regard du règlement intérieur, l'amène à l'exclusion.

La parole est donnée aux membres du conseil afin de poser des questions et s'exprimer sur ce sujet :

- E : par qui serait remplacé X ?
- M : la personne de la même école qui avait obtenu les plus de voix après X.
- X : une fois j'étais malade, une autre fois j'avais un tournoi et l'autre je ne savais pas.
- R : Est-ce que tu reçois les convocations ?
- X : Je les vois par photo sur le téléphone de mes parents.
- M : Est-ce que tout le monde reçoit et voit les documents, convocations et comptes rendus envoyés par mail ?
- Plusieurs conseillers n'ont pas d'ordinateur chez eux.
- M : Nous allons reprendre les envois par la poste pour être sûrs que tout le monde ait bien connaissance des documents transmis.

Après un tour de table où tous les élus ont pu s'exprimer, les avis sont partagés entre appliquer le règlement et « parce que nous le connaissons maintenant et qu'il fait partie de la famille » nous voulons lui laisser une dernière chance.

Un vote à bulletin secret est demandé, 2 propositions :

N° 1 : Application du règlement et exclusion.

N° 2 : Application du règlement mais nous lui laissons une dernière chance.

Résultat du vote : 1 = 9 voix - 2 = 16 voix - 1 blanc

C'est la 2^{ème} proposition qui est retenue avec la majorité des voix.

- E : A-t-il droit encore à 3 absences non excusées ?
- M : Non, à la prochaine absence non excusée, il sera exclu.
- N : Si 3 absences excusées, sera-t-il exclu ?
- M : Non, tant que les absences sont excusées, il n'y a pas de problèmes.
- R : Comme X est adjoint, si on doit le remplacer, est-ce que son remplaçant sera adjoint ou c'est le maire qui choisira ?
- M : C'est le maire qui désignera un nouvel adjoint de la même manière qu'au début du mandat.

Au regard du temps imparti nous passons directement au point 4

4/ Bilan budgétaire de l'année 2017 et prévisionnel 2018.

Virginie et Marie distribuent une feuille sur laquelle apparaît le bilan financier 2017 et la budget prévisionnel 2018.

Présentation et discussion s'ensuivent :

- E : Pourquoi un budget 2018 alors qu'on est encore en 2017 ?
- M : C'est un budget prévisionnel, c'est-à-dire que nous faisons une prévision de dépenses en fonction des projets envisagés. C'est une obligation pour la mairie de voter un budget prévisionnel avant de faire des dépenses.
- E : Qu'Est-ce que veut dire prestations diverses
- M : pour la fête nous avons fait intervenir plusieurs prestataires comme Kizou, la Maison des Jeux, Dance Music Mix, la Croix Rouge et un agent de sécurité dans le cadre de Vigipirate.
- Y : Peut-on demander plus ? Comment faire si on dépense plus que ce que nous avons prévu ?
- M : Les sommes indiquées correspondent aux dépenses envisagées pour le projet autour de l'alimentation qui va se dérouler sur toute l'année et pour un projet de fête solidaire, comme vous aviez envisagé d'en refaire une.
- C : On ne comprend pas bien les questions d'argent, c'est un peu compliqué.
- V : il vaut mieux prévoir les dépenses pour pouvoir réaliser plusieurs projets que de ne pas anticiper et être bloqués faute de moyens financiers.
- O : S'il y a une fête sera-t-elle identique à celle de cette année ?
- M : C'est vous qui le déciderez.
- E et N : Nous devrions faire des activités différentes et faire un don à une autre association.

La plupart des élus sont pour changer le contenu mais bien garder l'idée principale de solidarité.

Le budget prévisionnel est approuvé à :

- Contre : 0
- Abstention : 1
- Pour : 26

5/ Définition du calendrier des réunions/manifestations pour l'année 2018.

Marianne rappelle qu'à la fin de l'année il y aura renouvellement du CME et que c'est un sujet qu'il faudra aborder lors d'une prochaine réunion. En attendant il faut prévoir les dates des prochaines réunions et évènements pour l'année 2018. Nous allons faire au mieux pour prendre en compte les indisponibilités des uns et des autres.

Les dates que nous allons définir seront provisoires car nous devons ensuite les confronter aux disponibilités de l'association ANIS Etoilé.

- 13 janvier de 10 h à 12 h 30 : Atelier cuisine avec ANIS Etoilé
- 27 janvier à 10 h : invitation à un spectacle au Caméléon en compagnie du Conseil Municipal.
- Pendant les vacances de février (date à définir) : visite de producteurs laitiers pour réalisation de portraits + visite de la cuisine centrale (à confirmer)
- Samedi 10 mars : réunion
- Samedi 24 mars : réunion travail sur le projet « alimentation durable »
- Samedi 28 avril : Visite d'un maraîcher et choix des plantes pour les bacs
- Samedi 5 mai : réunion travail sur le projet « alimentation durable »
- Samedi 26 mai : réunion travail sur le projet « alimentation durable » et préparation de l'inauguration
- Samedi 16 juin : inauguration des plantations, des portraits et des jeux.

6/ Questions diverses

Enzo, Ethan et Lilou annoncent qu'ils sont allés à l'école Jean Alix, rendre visite au directeur de l'élémentaire et à la directrice de la maternelle pour leur présenter le projet de customisation des poubelles de l'école, qui ont souligné l'excellente idée de cette démarche.

Un rappel est fait sur l'inauguration du marché de Noël qui aura lieu samedi 16 décembre à 11 h, le rendez-vous est pris pour 10 h 45.

L'heure de fin étant arrivée, le point 3 est remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Fin de la séance à 12 h 30.